



Contact

Bourse du Travail de Saint-Denis
9/11 rue Génin, 93200 Saint-Denis
Téléphone : 01.55.84.41.26 ou
06.88.66.47.23
Mail : contact93@sudeduccreteil.org

Communiqué de presse de SUD Education 93

Interpellation arbitraire d'un jeune kurde dans son lycée : pour Sud Education 93 c'est non !

Vous trouverez ci-dessous le courrier envoyé par le syndicat Sud Education 93 à Mme la Rectrice de l'Académie de Créteil.

Mme la Rectrice,

Nous avons appris avec stupeur ce qui est arrivé à un lycéen d'origine kurde, élève au lycée professionnel Léo Lagrange de Bondy.

Mercredi 07 novembre, vers 12h, il a été appelé dans le bureau du chef d'établissement où l'attendaient des personnes présentées comme étant des policiers de la brigade anti criminelle. L'adolescent n'a pas été autorisé à téléphoner à ses parents et l'établissement lui a honteusement fait croire que ses parents avaient été mis au courant. Les policiers l'ont emmené en voiture jusqu'à son domicile où se trouvait également son frère qui avait été interpellé le matin, sa soeur interpellée quelques minutes auparavant au domicile, et sa mère qui est handicapée. Il a été emmené par 3 ou 4 policiers dans sa chambre où son sac a été fouillé. Après la fouille, un policière est restée dans la pièce. Elle a indiqué à l'adolescent qu'il allait être entendu comme témoin sans l'informer de l'objet même de l'enquête. Puis elle a cité ses droits, sans que l'adolescent ne les comprennent bien, et lui a posé des questions sur l'éventuelle implication de son frère et sa sœur dans le mouvement politique kurde. Sa déposition est écrite à la main par l'enquêtrice, qui la lui fait signer sans qu'il la relise. On lui prend son ADN sans lui signifier qu'il peut refuser. Suite à cet interrogatoire, le frère et la sœur du lycéen ont été emmenés en garde à vue, et lui, laissé à son domicile. Manifestement, aucun chef d'accusation ne pesait sur le lycéen, qui n'a pas été conduit au commissariat. Choqué par l'incident, il n'est pas retourné en cours le jeudi suivant.

Sud éducation 93 dénonce avec force ces pratiques indignes. La police n'a pas à interpellé un élève dans son lycée, bafouant ainsi son droit à l'enseignement. Rien ne justifie l'intervention de la police au sein du lycée. L'éducation nationale n'a pas à être l'auxiliaire de la police.

Nous demandons à ce que toute la lumière soit faite par le Rectorat sur cet incident choquant, et que celui-ci assure la protection du lycéen, en lui offrant le soutien psychologique et matériel nécessaire, et en s'assurant que sa scolarité ne soit pas mise en péril.

À Saint-Denis, le 13 décembre 2016,
Sud Education 93